



COMMUNIQUE DE PRESSE CGT FNAC

Malgré un comportement exemplaire des salariés de la Fnac en 2021 pendant une période de crise.

Malgré le fait que les travailleurs de la Fnac d'en bas, aient été envoyés en première ligne face au covid pour faire du chiffre.

Malgré le fait que les salariés de la Fnac fassent toujours plus en étant de moins en moins (241 suppressions de postes sur Fnac Relais depuis 2020 soit l'équivalent de 4 magasins.), et malgré les excellents résultats du groupe (271 M€ de résultat), la direction de la Fnac continue de mépriser ses salariés en pratiquant la politique du rouleau compresseur antisocial.

Aujourd'hui, les Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) 2022 sur les conditions de travail et les salaires s'annoncent comme étant le pire dialogue de sourd de l'histoire de l'enseigne. La question des conditions de travail a été balayée d'un revers de la main malgré la saignée des effectifs et la recrudescence des licenciements pour inaptitudes physiques.

Pour ce qui est des salaires et du pouvoir d'achat, ce ne sont pas les 15 euros bruts d'augmentation qui vont remplir les caddies des salariés.

Comble de la provocation, et bien que le groupe soit en excellente santé financière, la Fnac va redistribuer 250 euros bruts au titre de la participation à ses salariés, soit une obole. Bien sûr, suivant la logique de l'entreprise, les travailleurs qui ont été touchés par le Covid vont voir la somme qui leur est allouée amputée.

Dans le même temps, la direction n'a pas hésité à rémunérer grassement les actionnaires du groupe, et a s'auto augmenté à l'image du PDG du groupe dont la rémunération est en hausse de 10 %.

Pour toutes ces raisons, et pour enfin faire entendre les questions des salaires, du pouvoir d'achat et des conditions de travail, la CGT Fnac appelle tous les salariés de la Fnac à une journée de grève le 26 mars 2022.

Contact Presse :

Thierry MAILLART, DSR CGT, Cannes : 06 75 45 21 92

Magali YAYA, DSS CGT, Nice : 06 74 92 92 82

[CGT FNAC](#)